

Jean Claude BUFFIN
Président de la AULA

M. Pierre BRUYERE
Président du SILA
Rue des Terrasses
CRAN GEVRIER

27 octobre 2015

Réduction des roselières et bateaux électriques

Bonjour Monsieur,

Lors de notre récente rencontre dans la salle d'accueil de l'office notarial La Manufacture, je vous ai remercié de la réception de l'ouvrage « *Lacs alpins naturels en 8 questions* ».

1. Réduction des roselières

Je l'ai parcouru avec intérêt, et les pages 68, 69, 70, 71, 72, 73, ont particulièrement retenu mon attention.

Dans leur contribution les auteurs notent particulièrement les effets potentiels des micropolluants captés dans les sédiments.

Et seulement page 72 les auteurs évoquent « *La situation est différente en présence de mélanges de micropolluants. En effet, le simple fait que des dizaines de substances soient présentes simultanément, même à très faible concentration, peut accroître le risque pour les espèces aquatiques. Il faut ajouter de nombreuses inconnues, liées à la variété des organismes vivants ayant des sensibilités différentes ou encore à la différence de sensibilité en fonction des stades de développement de ces organismes. Il existe peu de connaissances sur les risques sur plusieurs générations, et leur possible cumul à d'autres risques liés au changement climatique* »

Leurs propos se réfèrent-ils aux risques sur les espèces végétales telles que les différentes espèces de roselières ?

Car quelques articles récents (voir PJ) continuent à renforcer ma théorie évoquée il y a plus de 8 ans quand les « écolos » avaient commencé à charger le motonautisme comme responsable du recul des roselières...

Car il n'est pas difficile de comprendre que si « *les particules fines auraient des effets sur le foie et le cerveau...* », elles ont sûrement un effet sur les roselières :

- Nécroses annulaires sur les tiges émergées quand le niveau de marnage est constant = tiges cassées
- Affection mortifère des méristèmes apicaux lorsqu'ils affleurent lors de la croissance, par contact avec la lame d'eau moléculaire superficielle qui contient les micropolluants = pas de croissance = dépérissement de la plante ;
- Perturbation physiologique des rhizomes par les micropolluants qui ont été captés dans les sédiments = pas de croissance = dépérissement de la plante ;

En contrepartie, pour moi, les dispositifs physiques de protection des roselières contre la houle ne sont qu'un « *cautère sur une jambe de bois* », susceptibles même d'être des zones de concentration des micropolluants sur toute la surface de protection, puisqu'il y a moins de mouvement d'eau superficielle provoqué par les vagues vers les berges...

Enfin ma théorie est consolidée par le constat que la réduction des roselières s'est produite dans tous les lacs alpins à niveau de marnage constant, et dont certains n'ont jamais eu de

motonautisme...Mais qui « réceptionnent » tous la dérive des nuages de pollution anthropique.

Veillez donc transmettre ces quelques observations aux auteurs de ces pages 68 à 73, s'ils veulent poursuivre leurs recherches dans le sens de ma théorie !!!

Dans l'attente de leur publication ultérieures si leur programme de recherche leur permet d'approfondir les connaissances...

2. Bateaux électriques

Ce sujet lancé à « grand coup de com. idéologique » par Thierry Billet, il y a 3 ou 4 ans a été remis aux oubliettes...

C'est heureux quand on peut lire l'article joint « *Emission de CO2 : l'impasse de la voiture électrique* »

La transposition au bateau électrique peut être faite mot pour mot !

No comment !

Recevez, Monsieur Bruyère, mes meilleures salutations.
Jean Claude BUFFIN

PS Je ne pourrai pas assister à la réunion du 4 novembre.

PJ